



COMMISSION FÉDÉRALE JEUNES

Réunion du 14 octobre 2025

Procès-verbal n°14

Membres présents : LOMBARD Quentin, BLANCHARD Jean-Marc, CERDA Mickaël, GODARD Ludovic, ODIN Laëtitia, PELLET Nicolas, PREVEAUX Emmanuel.

Assiste également : CASSIER Vincent (référent siège).

Membres excusés : LAPORTE Marie, ROTHERMUNDT Boris (référent DTN).

Les membres de la CFJ se sont réunis par visioconférence afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Championnat de France 12U
- Coupe de France 18U

1. CHAMPIONNATS DE FRANCE 12U 2025

À la suite de la réunion technique du 30 septembre 2025, l'ensemble des rosters ont été transmis dans les délais, jugés conformes aux règlements, puis validés par le commissaire technique de la compétition en accord avec les Règlements Généraux et les Règlements Particuliers.

04 octobre 2025

SF1 – MONTPELLIER vs DOMONT : [7-10, RAS, rencontre homologuée](#)

SF2 – SENART vs NORD ISERE : [5-6, rencontre homologuée](#)

Sénart : *Expulsion d'un membre d'une équipe (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) – Jamel BOUTAGRA – Sanction : 150€*

05 octobre 2025

3^e place – MONTPELLIER vs SENART : [0-4, rencontre homologuée](#)

Sénart : *Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RP 12U art. 13.3) – Danny CANALES-RASSEZ - Sanction : 50€*

Finale – DOMONT vs NORD ISERE : [8-5, RAS, rencontre homologuée](#)

Classement final :

- 1- DOMONT
- 2- NORD ISERE
- 3- SENART
- 4- MONTPELLIER

MVP de la compétition : BOUTAGRA Lila-Hortense – Sénart

La CFJ souhaite remercier chaleureusement les clubs de Montigny-le-Bretonneux, Montendre et Saint-Romain de Jalionas ainsi que leurs bénévoles, pour l'organisation des championnats de France 12U 2025, qui furent un véritable succès.

La CFJ remercie également l'ensemble des officiels qui ont pris part à cette manifestation.

2. COUPE DE FRANCE 18U 2025

À la suite de la réunion technique du 7 octobre 2025, l'ensemble des rosters ont été transmis dans les délais, jugés conformes aux règlements, puis validés par le commissaire technique de la compétition en accord avec les Règlements Généraux et les Règlements Particuliers.

11 octobre 2025

SF1 – METZ vs PUC : [0-15, RAS, rencontre homologuée](#)

SF2 – LA ROCHELLE vs MEYZIEU-DECINES : [7-0, rencontre homologuée](#)

Meyzieu-Décines : *Expulsion d'un membre d'une équipe (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) – Guilhem GERDY*

JAQUEMIER – Sanction : 150€

Meyzieu-Décines : *Equipe incomplète : forfait simple*

12 octobre 2025

3^e place – METZ vs MEYZIEU-DECINES : [13-20, rencontre homologuée](#)

Metz : *Avertissement d'un membre d'une équipe – Charles FRULLONI*

Finale – LA ROCHELLE vs PUC : [5-16, RAS, rencontre homologuée](#)

Classement final :

- 1- PUC
- 2- LA ROCHELLE
- 3- MEYZIEU-DECINES
- 4- METZ

MVP de la compétition : LE GUILLOU Luca – PUC

La CFJ souhaite remercier chaleureusement les clubs de Chartres, Dunkerque, Le Porge, Metz et Toulouse ainsi que leurs bénévoles, pour l'organisation de la coupe de France 18U 2025, qui furent un véritable succès.

La CFJ remercie également l'ensemble des officiels qui ont pris part à cette manifestation.

3. RE COURS

*Les décisions de la commission fédérale jeunes portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions de l'article 60 du règlement intérieur fédéral. L'appel doit être formulé dans les **dix jours** de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 du règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.*

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

*En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête, de **cinquante euros**, qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.*

Le règlement intérieur ainsi que l'intégralité des statuts et textes officiels en vigueur sont disponibles sur la page : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

*Quentin LOMBARD
Président CFJ*